PHILIPS

ELECTROPHONE
22 GF 300/01 R

Documentation diffusée par

Service S.A.

Siège Social : 20, Avenue Henri-Barbusse
93 - BOBIGNY

Tél. : 845-27-47

Année 1969

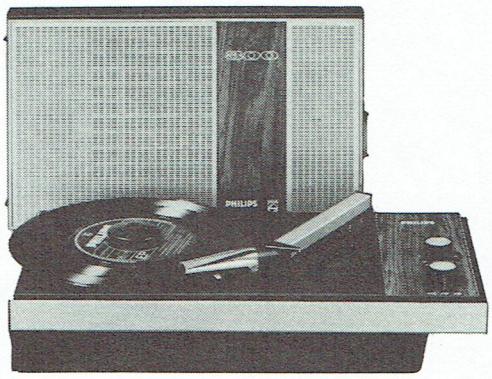

CARACTERISTIQUES

Electrophone « tout transistors » à piles.
Coffret en polystyrène avec enjoliveurs.
Dimensions :
nu : 318 x 170 x 108 mm
emballé : 390 x 245 x 190 mm.
Poids nu : 1,8 kg - emballé : 2,5 kg.

Alimentation

9 volts (6 x 1,5 V grosse torche).
Prise à commutateur pour baterie extérieure.
Consommation maximale : 195 mA

Tourne-disque 3 vitesses.

Moteur à régulation électronique.
Poids du plateau : 500 g
Vitesses : 33 1/3 - 45 - 78 tr/mn.
Arrêt et débrayage automatiques.
Tête de lecture amovible type GP 300,
(à commander au Département Commercial)
Aiguille à 2 pointes, Code Service : U 06 813.

Amplificateur monophonique à 4 transistors.

Montage sur plaquette imprimée commune à l'amplificateur et au régulateur..
Interrupteur général commandé par le tourne-disque.
Puissance de sortie : 500 mW pour D = 10 %.

Equipement

TS 476	— BC 149 B
TS 428	— BC 148 B
TS 427, 475	— AC 127/AC 128
TS 426	— AC 187

Haut-parleur : ∅ = 10 cm - Z = 8 Ω

CONTROLES

Remplacer le haut-parleur par une résistance de 8 Ω.
Alimenter l'appareil avec une tension continue de 9 V.
L'appareil est mis sous tension et le mécanisme enclenché par l'excursion du bras phonocapteur vers la droite.

I. - SANS SIGNAL

Tensions :

Les tensions indiquées sur le schéma ont été mesurées par rapport au pôle négatif de la batterie avec un appareil ayant une résistance interne de 20 000 Ω/V. Tolérances des mesures ± 20 %. Température 20°C à 30°C.

Etage de sortie

Courant de repos de TS 428 a + b : 4 à 6 mA.

II. - AVEC SIGNAL - F = 1000 Hz.

Réglage de puissance au maximum.
Connecter le générateur, en série avec un condensateur de 2 nF, à l'entrée de l'amplificateur (extrémités de R 402).

a) **Sensibilité :**

Pour obtenir une tension de sortie de 0,632 V sur R = 8 Ω (50 mW), la tension du signal sera comprise entre 45 et 110 mV.

b) **Distorsion :**

Le taux de distorsion ne doit pas dépasser 10 % pour une tension de sortie de 2 V sur R = 8 Ω.

DÉMONTAGE

Retirer les 3 vis pos. 57 et 58 : deux sous le socle, une dans le casier à piles.

INFORMATIONS SERVICE										

PHILIPS

PHILIPS "Éclairage - Radio - Ménager" — Société Anonyme au Capital de 100 Millions de Francs
SIÈGE SOCIAL : 50, AVENUE MONTAIGNE - PARIS - VIIIe — Registre du Commerce Seine 62 B 5173
Strictement confidentiel - *Document uniquement destiné aux commerçants chargés du SERVICE Philips* - **Reproduction interdite**

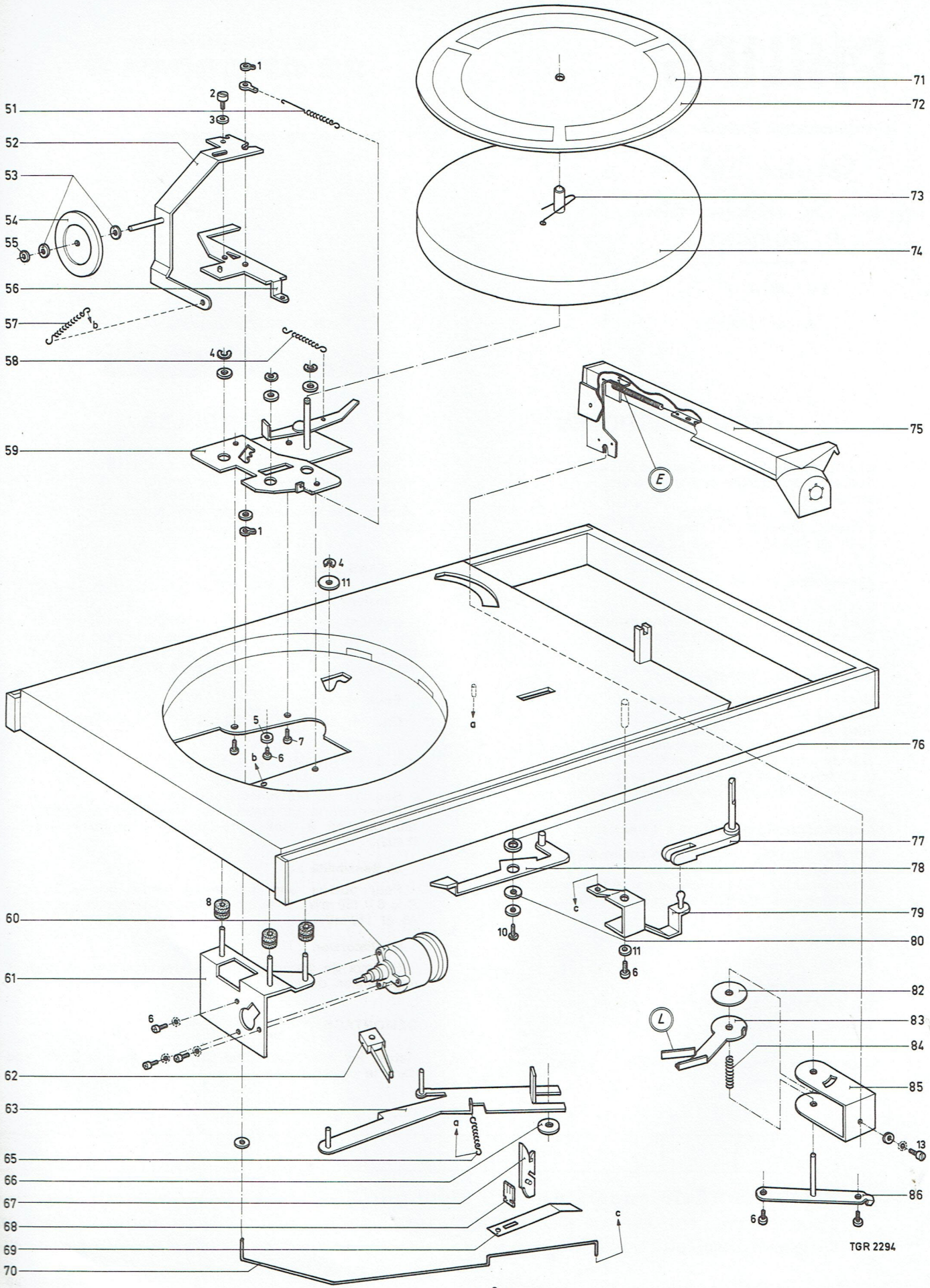
1
2
3
51
52
53
54
55
56
57
b
4
58
59
1
4
11
5
7
b
6
a
76
8
60
61
6
62
63
65
66
67
68
69
70
c
71
72
73
74
75
E
77
78
c
79
10
80
11
6
82
L
83
84
85
13
86
6
TGR 2294

TOURNE-DISQUE

CONTROLES

1. Pour retirer le plateau : enlever le tapis en caoutchouc, écarter légèrement le ressort en épingle (73) pour le sortir de l'encoche et soulever le plateau en le tirant par l'axe.

2. Le bord inférieur du plateau, ainsi que les surfaces de contact de la roue intermédiaire et de la poulie moteur doivent être complètement exempts de graisse.
Nettoyer à l'alcool.

3. Lorsque l'appareil est enclenché, la distance entre l'étrier intermédiaire 59 et l'étrier de levage 56 doit être de 1 mm min. (fig.).

Régler en insérant un tournevis dans la fente de l'étrier de levage 56.

N.B. : Lors du contrôle de ce réglage (le plateau étant retiré), la roue intermédiaire doit être poussée dans la même position qu'elle occupait lorsque le plateau était posé sur l'appareil.

4. La roue intermédiaire doit tourner au milieu des gradins de la poulie moteur.

Régler en desserrant la vis (2) et en déplaçant le support de roue (52), (fig.).

5. Le déclenchement doit se produire lorsque l'aiguille se trouve dans un sillon situé à une distance du centre du plateau comprise entre 65 et 60 mm.

Régler en courbant la languette « L » du secteur mobile (83) :

— du côté opposé au palpeur si le déclenchement a lieu trop tôt,

— vers le palpeur si le déclenchement se produit trop tard.

6. La pointe de l'aiguille doit rester à 2 mm au-dessus de la platine lorsque le bras est en position d'utilisation.

Régler en courbant la languette « E » de l'étrier du bras.

7. La force d'appui verticale de l'aiguille sur le disque sera de 4 à 6 g. Pour la contrôler, poser la tête de P.U. sur la palpe du dynanomètre, près de l'aiguille, au niveau du disque.

Régler en déplaçant la bande perforée à l'intérieur du bras.

8. La vitesse de rotation du plateau peut présenter un écart admissible de ± 2 %.
Placer sur le plateau un disque stroboscopique éclairé par la lumière du réseau.

Régler R 478 pour obtenir l'immobilité apparente des raies qui correspondent à la vitesse utilisée et à la fréquence du secteur.

GRAISSAGE

Lubrifiant n°

Axe de plateau, points de pivotement .... Z 08 020
Surfaces de glissement des équerres .... Z 08 021
Palier de la route intermédiaire .... Z 08 019

PIECES SERVICE

Pos.	Désignation	N° de code
1	Bague d'arrêt	K 74 103
2	Vis	K 60 183
3	Rondelle	K 67 805/2x6
4	Bague d'arrêt	K 74 802/2,3
6	Vis	K 62 900/3x10
7	Vis	K 60 140
8	Amortisseur	U 19 132
10	Vis	K 60 810/2x5
11	Rondelle	K 67 124
13	Vis	K 60 810/3x5
51	Ressort	V 01 263
52	Support de roue	U 02 404
53	Rondelle	K 67 901/2x6
54	Roue intermédiaire	U 11 374
55	Rondelle fixation	K 69 077
56	Etrier coudé	U 02 201
57	Ressort	V 01 262
58	Ressort	V 01 264
59	Ens. plaque de montage	U 00 078
60	**Ensemble moteur**	W 67 127
61	Ens. plaque support	U 00 079
62	Interrupteur	N 06 128
63	Ensemble levier	U 02 405
65	Ressort	V 01 385
66	Rondelle	K 69 165
67	Repose-bras escamotable	U 02 403
68	Ressort de retenue	U 02 203
69	Ressort plat	V 04 047
70	Tige	U 02 406
71	Segment enjoliveur	S 82 795
72	Ensemble tapis	U 49 236
73	Ressort d'arrêt	V 01 266
74	Plateau	U 49 235
75	**Ens. bras de P.U.**	U 05 184
76	Rondelle	K 74 057
77	Axe à fourchette	U 02 412
78	Palpeur	U 02 408
79	Etrier	U 02 407
80	Rondelle	K 67 131
82	Rondelle friction	K 69 073
83	Secteur mobile	U 02 410
84	Ressort	V 01 520
85	Etrier	U 02 409
86	Plaque avec axe	U 02 411

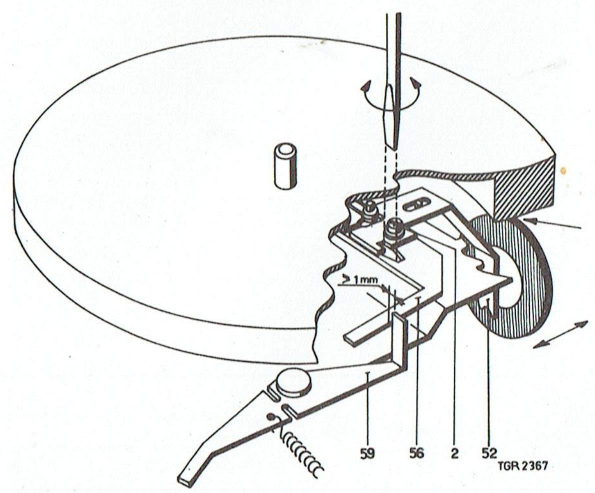

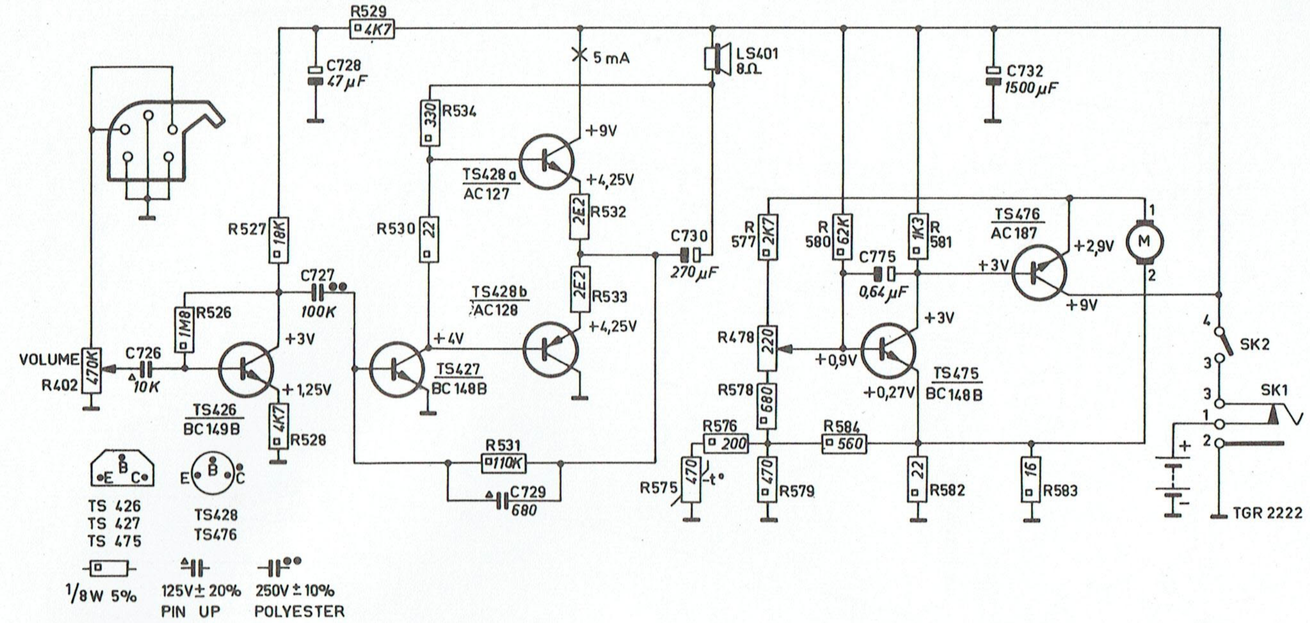

C	732.	726. 729.727.	728.	775.	730.						
R		532. 534. 530.	529.576.527.579.	575. 584. 582.	577.						
R		533.	531. 402. 581.528.	578. 526.478.	583. 580.						
		TS428a-428b	TS427	TS426 TS475	TS476	M	LS401 SK2	SK1			

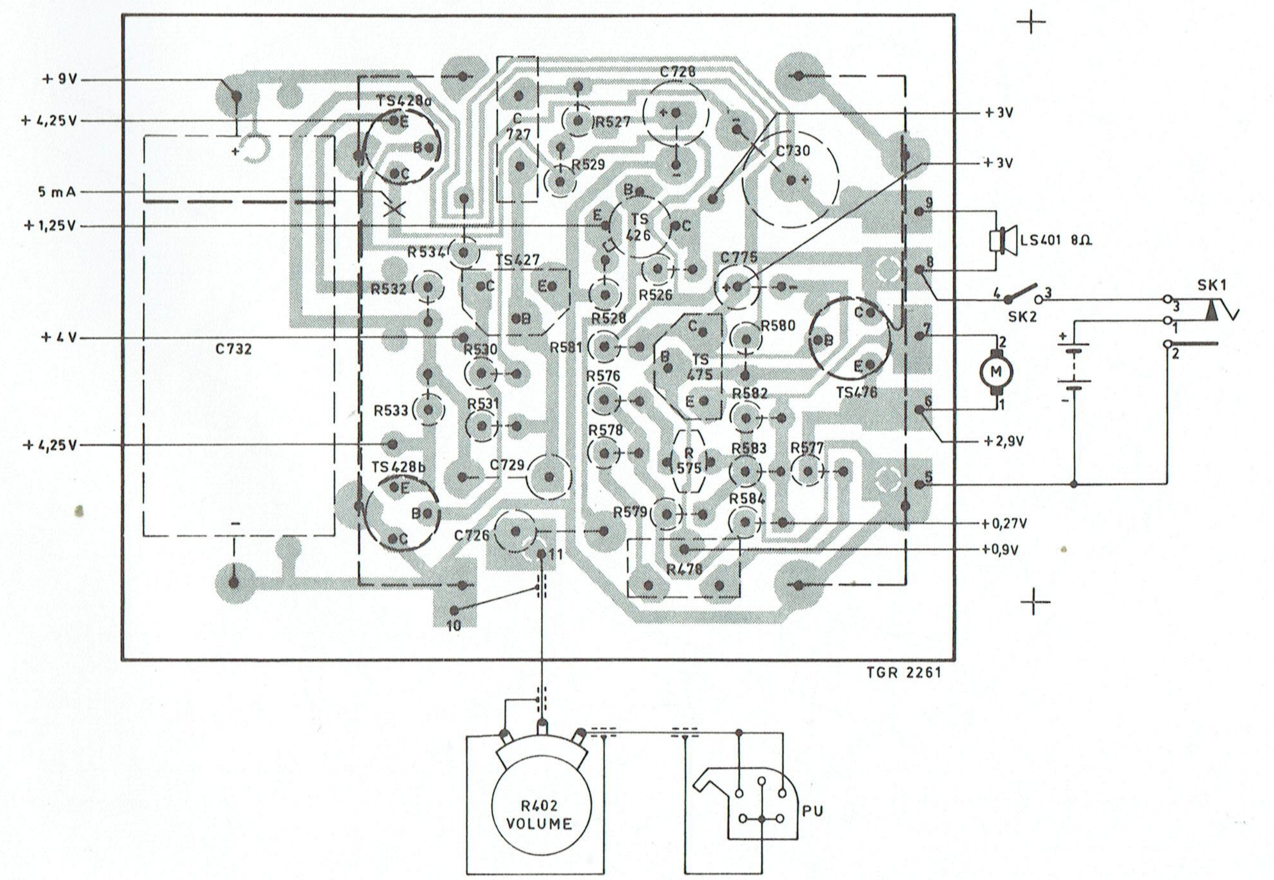

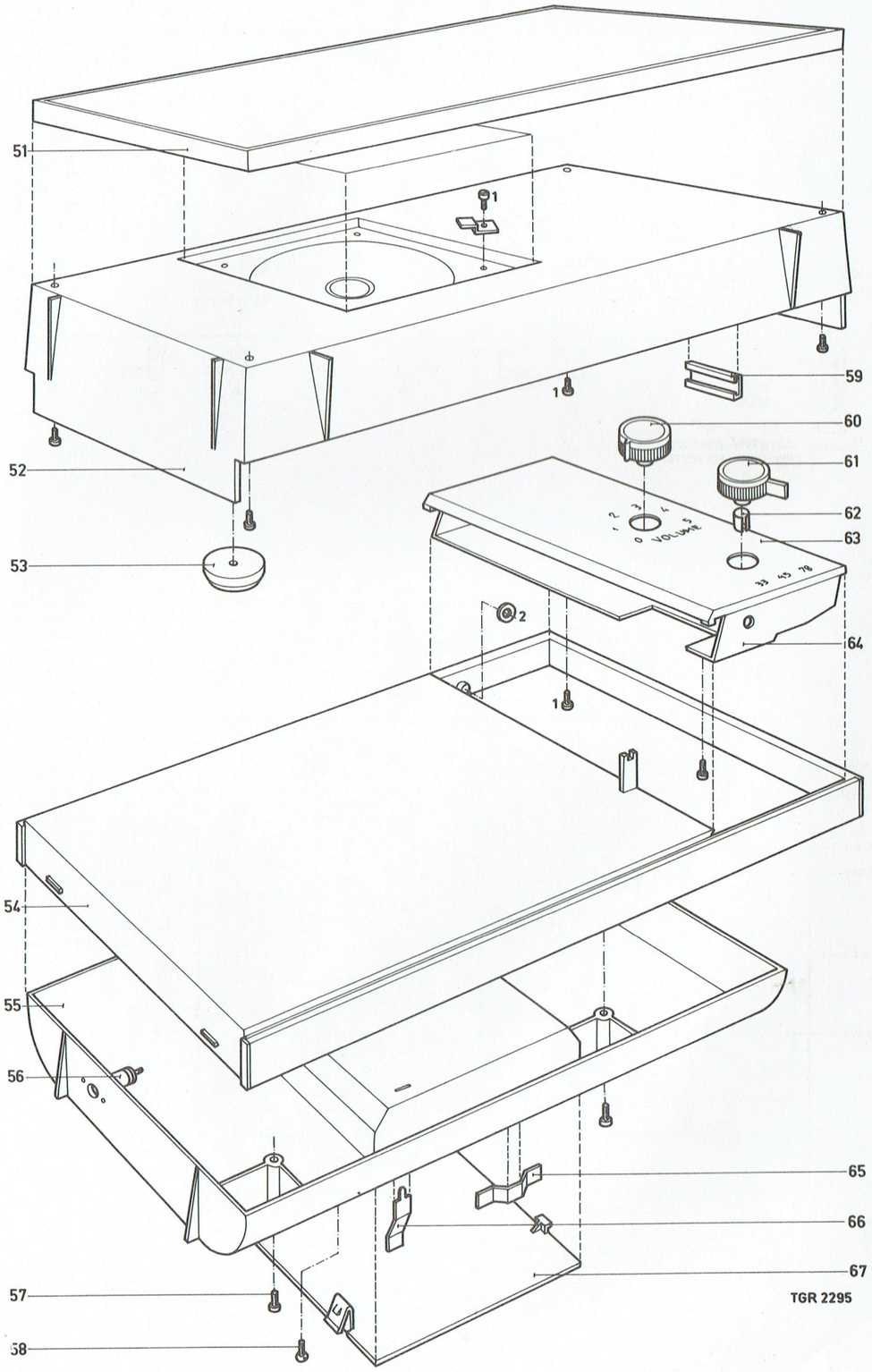

TGR 2295

PIECES DE PRESENTATION

Pos.	Désignation	N° de code
1	Vis	K 62 900/3x10
2	Rondelle ressort	K 69 029
51	Grille haut-parleur	T 47 491
52	Couvercle	S 82 792
53	Centreur	U 04 029
54	Ens. platine-poignée	U 50 261
55	Fond	S 82 790
56	Prise alimentation	L 05 051
57	Vis	K 60 810/3x10
58	Vis	K 60 845/3x15
59	Glissière	S 18 598
60	Bouton volume	O 02 247
61	Bouton vitesses	O 09 082
62	Collier de serrage	V 04 045
63	Petit couvercle	S 82 794
64	Bac tournant	S 82 793
65	Ressort de batterie	X 02 226
66	Ressort de batterie	X 02 227
67	Porte de casier à piles	S 82 791

PIECES ELECTRIQUES

Ind.	Désignation	N° de code
M	Moteur	W 67 127
LS401	Haut-parleur 8 Ω	P 40 036
R402	Potentiomètre 470 kΩ	A 01 269
R478	Potentiomètre 220 Ω	A 01 192
R575	Résistance CTN 470 Ω	B 13 064
C728	Chimique 47 µF - 10 V	D 00 238
C730	Chimique 270 µF - 6,3 V	D 00 294
C732	Chimique 1500 µF - 10 V	D 00 313
C775	Chimique 0,64 µF - 64 V	D 00 900/Z 0,64
SK1	Prise batterie	L 05 051
	Fiche alimentation	L 07 099
SK2	Interrupteur	N 06 128

Les éléments ne figurant pas dans ces listes sont du matériel standard.

Imp. L.-J. BAUDRY Fils, 4, Rue Martel, Paris

Edition Service S.A. n° 3008-04-69

Service S.A.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.000.000 DE FRANCS
RÉGIE PAR LA LOI DU 24 JUILLET 1966 ET LE DÉCRET DU 23 MARS 1967 SUR LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES
R. C. SEINE 63 B 4256 — C C P PARIS 1087-74